

RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00220
Numéro SIREN : 800 746 570
Nom ou dénomination : PHONES SHOP

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2019 sous le numéro de dépôt 6956



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le

et clos le 31122017

le Régime simplifié d'imposition X

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

B

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration
pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

Adresse du siège social:

SAS PHONES SHOP

82 AVENUE SAINT SAENS

SIRET 0 0 7 4 6 5 7 0 0 0 0 1 2

34500 BEZIERS

Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

C N DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% 0 Bénéfice imposable à 28% Déficit
Bénéfice imposable à 15% 2 662

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines

Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Autres dispositifs

Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: I

Nom et adresse du conseil:

AUTHIE PIERRE ET ASSOCI
RUE DES NOUVELLES ARENES

34500 BEZIERS

Tél: 0467301438

N° d'agrément du CGA

Date: Lieu BEZIERS

Qualité et nom du signataire:

Signature

Tél:

CONFORME

Désignation de l'entreprise SAS PHONES SHOP Néant *

Adresse de l'entreprise 82 AVENUE SAINT SAENS 34500 BEZIERS

Numéro SIRET * 8 0 0 7 4 6 5 7 0 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 7		3 1 1 2 2 0 1 6		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	42 312	030	2 056	40 256		
	Immobilisations financières * (1)	040	400	042		400	400	
	Total I (5)	044	42 712	048	2 056	40 656	400	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060	32 765	062		32 765	18 573	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	1 830	070		1 830	4 356
		Autres * (3)	072	12 403	074		12 403	7 956
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	10 564	086		10 564	860	
	Charges constatées d'avance *	092	1 100	094		1 100	2 497	
		Total II	096	58 661	098		58 661	34 242
		Total général (I+II)	110	101 373	112	2 056	99 317	34 642
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000		1 000	
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126			100		100	
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132				
	Report à nouveau	134			10 487		6 341	
	Résultat de l'exercice	136			3 596		4 145	
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142			15 183		11 587
		Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			46 433		162	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			15 100		13 015	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		187	22 602		9 878	
	Produits constatés d'avance	174						
		Total III	176			84 135		23 055
	Total général (I + II + III)	180			99 317		34 642	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		42 312	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 202 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS PHONES SHOP		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE						[3 1 1 2 2 0 1 7]		[3 1 1 2 2 0 1 6]						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	240 449		165 161				
	Production vendue	biens			215		214							
		services *			217		218							
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production immobilisée *						224							
	Subventions d'exploitation reçues						226							
	Autres produits						230							
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	240 449		165 161				
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	170 740		142 162			
Variation de stock (marchandises) *						236	(14 191)		(7 473)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			650					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240								
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	43 195		12 295					
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	96	244	664		101					
Rémunérations du personnel *						250	28 387		12 068					
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	1 817		745					
Dotations aux amortissements *						254	2 056							
Dotations aux provisions						256								
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262	2 880		177			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260								
Total des charges d'exploitation (II)						264	235 547		160 726					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	4 901		4 436					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280							
	Produits exceptionnels (IV)						290	283		643				
	Charges financières (V)						294	490		329				
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347		300	699		0			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348								
	Impôts sur les bénéfices *						306	399		604				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	3 596		4 145					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	3 596	314						
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318	591						
	Provisions non déductibles *						322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	399						
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés					247		330						
		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*				248								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)				249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997					
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44, sexes)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44, décies)	127	Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138	342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, sexes)	981	Jeune entreprise innovante (44, sexes A)	989	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44, sexes)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44, sexes)	990						
	Divers dont ZFA (44, quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346								
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655								350	1 924
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	2 662					354	
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	2 662	372						

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAS PHONES SHOPNéant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452	1 460	454		456	1 460	1 460
	Matériel de transport	460		462	32 916	464		466	32 916	32 916
	Autres immobilisations corporelles	470		472	7 936	474		476	7 936	7 936
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
	TOTAL	490		492	42 312	494		496	42 312	42 312
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	216	544		546	216	
	Matériel de transport	550		552	1 331	554		556	1 331	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	509	564		566	509	
	TOTAL	570		572	2 056	574		576	2 056	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19% ⑥	15% ou 12.8% ⑦	0% ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19% (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591			
	TOTAL				596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PHONES SHOP

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

	800	<input type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	33 182
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	21 862
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PHONES SHOP				Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017		Durée en nombre de mois		
				1	2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	240 449	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
TOTAL 1				106	240 449	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Variation positive des stocks				111	14 191	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144	14 191	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)						
Achats				121	170 740	
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	19 803	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	2 880	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	193 423	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	61 217
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	61 217	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	240 449	Effectifs au sens de la CVAE *		
				023	0	
Période de référence		024	01/01/2017	160	31/12/2017	
Date de cessation						
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs						
Effectif moyen du personnel * :				376	2	
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.						
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.						

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	1
---	---

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 1 7]

N° SIRET [8 0 0 7 4 6 5 7 0 0 0 0 1 2]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SAS PHONES SHOP]

ADRESSE (voie) [82 AVENUE SAINT SAENS]

CODE POSTAL [34500] VILLE [BEZIERS]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

PHONES SHOP
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue Alfred de Musset, 34500 BEZIERS
800746570 RCS BEZIERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le 27 juin,
A 10 heures,

Monsieur Frédéric SOULIE,
demeurant 2 Allée des Vignerons, 34500 BEZIERS,

Associé unique de la société PHONES SHOP,

En présence de Madame Yamina SOULIE, Présidente non associée de la Société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Madame Yamina SOULIE, Présidente non associée a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ainsi que son rapport.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017 et le rapport de la Présidente ont été adressés le 15 mai 2018 à l'associé unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

YS FS

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 3 595,95 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 595,95 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	10 486,57 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	3 595,95 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 14 082,52 euros.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Frédéric SOULIE



YJ

F

PHONES SHOP
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue Alfred de Musset, 34500 BEZIERS
800746570 RCS BEZIERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 JUIN 2018

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Bénéfice de l'exercice	3 595,95 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	10 486,57 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	3 595,95 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 14 082,52 euros.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Présidente

